Depuis 1er janvier 2018, à Château-Thierry, le stationnement est gratuit partout en ville. La municipalité a fait ce choix, en concertation avec les commerçants et les habitants, dans le double objectif de soutenir le pouvoir d'achat des familles et le commerce de proximité. Un choix ensuite validé par la commission extra-municipale en charge de la circulation, du stationnement et de la voirie.

Plus la peine de chercher des pièces pour nourrir l'horodateur, il suffit de mettre son disque, disponible chez les commerçants, bien en évidence sur le tableau de bord du véhicule, pour bénéficier d'un stationnement gratuit, entre 10 minutes, ½ heure, 1 heure ou 2, en fonction des zones. **Les zones réglementées correspondent aux anciennes zones payantes ou déjà soumises au disque, ni plus ni moins.** Plus on s'éloigne de l'hyper-centre, plus la durée autorisée est longue.

Ainsi, rues Carnot, du Général de Gaulle et Drugeon-Lecart, au plus près des commerces, la durée permise est d'1/2 heure, une heure pour la place de l'Hôtel de Ville, celle du Maréchal Leclerc et la partie basse de l'avenue de Soissons, les quais Galbraith et Couesnon, 2 heures pour la rue des Granges ainsi que la partie réglementée de la place des Etats-Unis. Un système simple, qui lève l'obstacle du paiement et s'applique tous les jours, sauf dimanche et jours fériés, de 9 à 12 heures puis de 14h30 à 18h30.
Le traçage des places reste blanc, et, pour permettre aux automobilistes de se repérer facilement, la durée de stationnement autorisée est marquée au sol.

Equipez-vous d'un disque de stationnement auprès de vos commerçants et laissez vous guider par la signalisation aux abords des 1350 places disponibles !

Retrouvez ci-contre le plan des zones de stationnement à télécharger

Repères :

Stationnement gratuit réglementé du lundi au samedi, 9h-12h et 14h30-18h30 sauf jours fériés. Nouveau disque de stationnement obligatoire, disponible chez vos commerçants.

Documents :
Plan stationnement gratuit réglementé
Contact :

Renseignements - Ville de Château-Thierry :
Tel. : 03.23.84.86.86

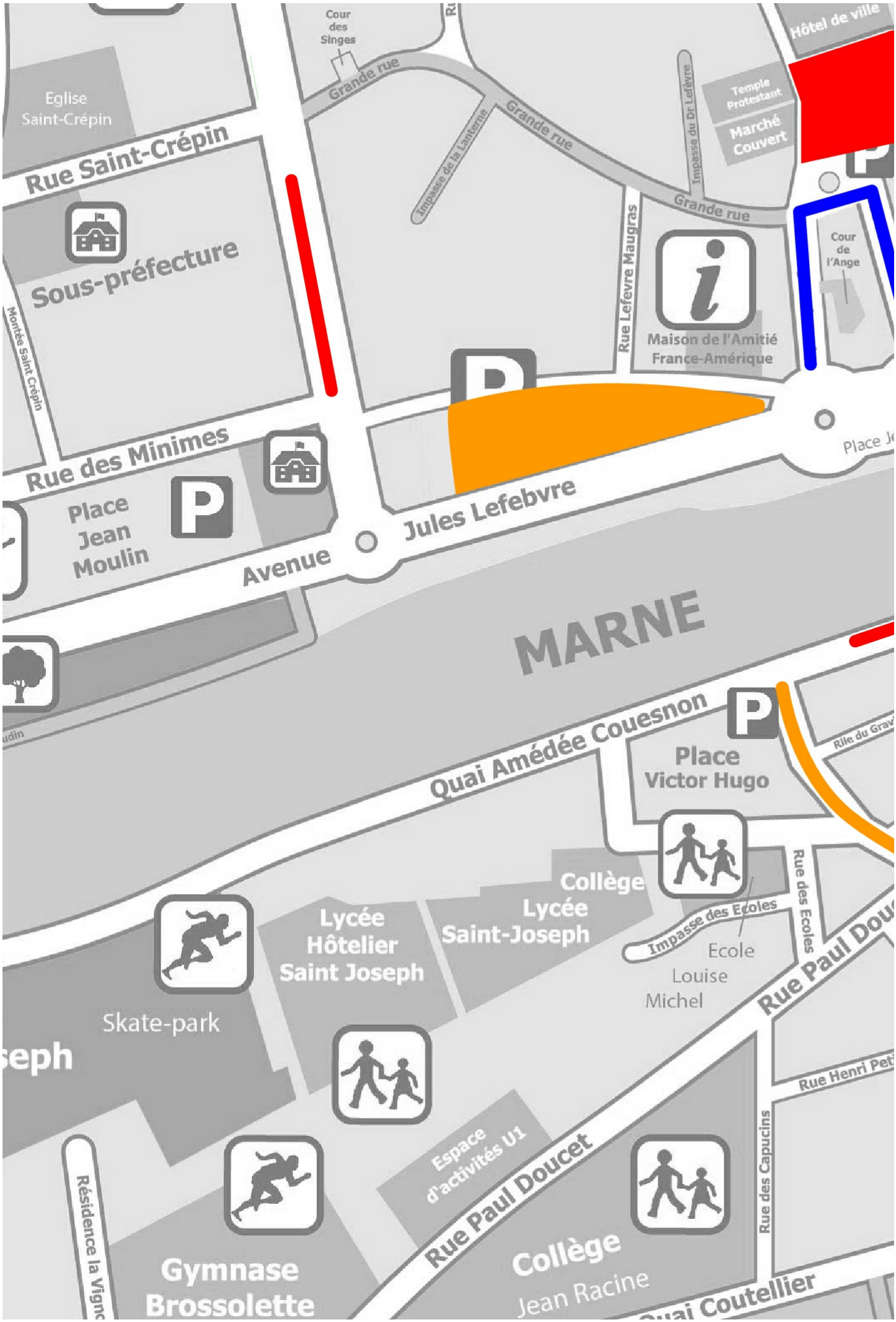
Cour des Singes
Grande rue
Hôtel de ville
Eglise Saint-Crépin
Rue Saint-Crépin
Temple Protestant
Marché Couvert
Impasse de la Lanterne
Impasse du Dr Lefèvre
Grande rue
Sous-préfecture
Rue Lefevre Maugras
Cour de l'Ange
Maison de l'Amitié France-Amérique
Montée Saint Crépin
Rue des Minimes
Place Jean Moulin
Avenue Jules Lefebvre
MARNE
Quai Amédée Couesnon
Place Victor Hugo
Collège Lycée Saint-Joseph
Lycée Hôtelier Saint Joseph
Impasse des Ecoles
Rue des Ecoles
Ecole Louise Michel
Rue Paul Dou
Skate-park
Rue Henri Pet
Espace d'activités U1
Rue Paul Doucet
Rue des Capucins
Résidence la Vign
Gymnase Brossolette
Collège Jean Racine
Quai Coutellier

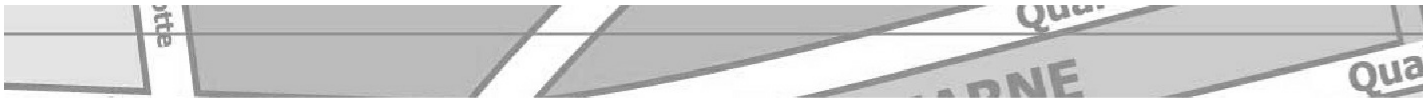

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/stationnement-gratuit-absence-de-disque-35-eu-damende